



Bulletin Officiel

N°6318 Lundi 22 Mars 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES AGO 2-4

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 5

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

BH ASSURANCE 6

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BH ASSURANCE 7-8

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

BH ASSURANCE 9-11

APPEL À CANDIDATURE

NEW BODY LINE: POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT 12-15

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE STB 2021-2 16

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 17

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS CFE 2021-1 18-21

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- BH ASSURANCE

ANNEXE IV

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

- FCP CEA BANQUE DE TUNISIE

COMMUNIQUÉ DU CMF

**RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV
A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

I - Documents à communiquer au CMF :

1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter, notamment, les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés ;
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- la liste des actionnaires ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

II - Documents à publier :

1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 nouveau du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, **dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard** :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.

2021 - AC - 010

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

BH ASSURANCE

Siège Social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003

BH Assurance informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 11 Mars 2021, a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice 2020 qui ont été soumis aux commissaires aux comptes et a examiné le rapport d'activité de la société au cours de l'exercice 2020.

Le conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le Jeudi 08 Avril 2021 à 11h au siège de la société sis au Centre Urbain Nord –Tunis et que la réunion sera tenue à distance.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 1 dinar par action

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

2021- AS -0177

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société BH ASSURANCE

Siège social : lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « **BH Assurance** » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **Judi 08 Avril 2021, à 11 h** au siège de la société sis au Centre Urbain Nord –Tunis. Par ailleurs, et au vu des circonstances actuelles, la réunion sera tenue à distance à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 ;
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2020 ;
- 4- Approbation des opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Réaffectation de réserves
- 7- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;
- 8- Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit, des membres du comité de rémunération et de recrutement et des membres du comité de risques.
- 9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

Les modalités d'organisation de l'Assemblée Générale des actionnaires sont fixées conformément au Communiqué du CMF du 19.03.2020 relatif à la tenue des Assemblées Générales des sociétés faisant appel public à l'épargne.

A cet effet, les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier (Signature légalisée) ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale ou au représentant des petits porteurs.

BH Assurance informe ses honorables actionnaires que tous les documents afférents à cette assemblée sont consultables et téléchargeables, en ligne, sur notre site web sur l'adresse suivante : **www.bh-assurance.com**.

Les actionnaires sont invités à participer au vote via courrier (Signature légalisée) ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale ou au représentant des petits porteurs. Un Formulaire unique de vote et un formulaire de procuration sont téléchargeable sur notre site web susmentionné.

Une fois remplis et signés, le formulaire de vote par correspondance ou le formulaire de procuration, doivent être adressés à la société par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique sur l'adresse mail suivante : AG@bh-assurance.com

La date limite de réception des Formulaires dument remplis et signés est le 06.04.2021.

Pour pouvoir participer, en vidéo conférence, à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire, les actionnaires, qui le souhaitent, sont invités à envoyer une demande d'inscription à l'adresse mail suivante : AG@bh-assurance.com avec indication de : Nom et Prénom, ou Raison Sociale ; CIN ou Identifiant unique, Nombre des actions détenues et dénomination de l'intermédiaire en bourse. (Consulter notre formulaire d'inscription sur notre site web www.bh-assurance.com.)

Par ailleurs, les actionnaires de BH Assurance peuvent adresser via email, à l'adresse AG@bh-assurance.com, toute question et/ou observation, adressée au Président de l'Assemblée ou aux commissaires aux comptes et se rapportant aux points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale dans un délai ne dépassant pas le 06.04.2021.

Conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts, les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrit sur les registres sociaux huit jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Les votes reçus par correspondance feront office d'émargement de la feuille de présence.

Le comptage du quorum et des votes ainsi que le déroulement des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire se feront en présence d'un huissier de justice.

2021- AS -0178

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société BH ASSURANCE

Siège social : lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003

La société BH Assurance publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 08 Avril 2021.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture du rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2020 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve sans réserve toutes les conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix est

TROISIEME RESOLUTION :

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, de réaffecter, en réserves extraordinaires une partie des réserves pour réinvestissement exonéré constatée en 2014 lors de la répartition du Bénéfice de l'exercice 2013, et dont le montant s'élève à 1334 000 Dinars devenu libre.

Par ailleurs l'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter un montant de 440 000Dinars des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés.

Par conséquent, le montant des réserves extraordinaires avant répartition du résultat 2020 est ainsi modifié :

EN DT

	Montant
Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013	921 536,00
Réserves Extraordinaires constituées après le 31.12.2013	19 782 412,00
Réserves Extraordinaires avant affectation du résultat de l'exercice 2020	20 703 948,00
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2014 lors de la répartition du résultat de l'exercice 2013, devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires	1 334 000,00
Résultats reportés provenant des Réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013	-440 000,00
Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013	481 536,00
Réserves Extraordinaires constituées après le 31.12. 2013	21 116 412,00
Réserves Extraordinaires avant affectation du résultat de l'exercice 2020	21 597 948,00

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2020 fait ressortir un bénéfice net de 9 662 268,99 D.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

EN DT

	Montant
Bénéfice Net	9 662 268,99
Report exercice 2019	478 906,00
Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013	440 000,00
Total	10 581 174,64
Réinvestissement exonéré	3 000 000,00
Réserves pour fond social	200 000,00
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice de l'exercice 2020	2 220 000,00
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013	440 000,00
Réserves Extraordinaires	4 000 000,00
Report à nouveau exercice 2020	721 174,64

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à 1D par action, soit un montant global de 2 660 000D dont un montant réservé aux seuls actionnaires personnes physiques de 440 000D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Cette résolution mise aux voix est

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, pour l'exercice 2020, le montant net des jetons de présence à 5000 D par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'Audit, des membres du Comité des rémunérations et recrutement et des membres du Comité des risques au titre de l'exercice 2020 à un montant net de 5000 D par membre et par comité.

Cette résolution mise aux voix est

HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution mise aux voix est

2021- AS -0179

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société NEW BODY LINE SA

Siège sociale : Avenue Ali Belhouane BP 45 - 5199 Mahdia

Appel à la candidature pour désignation d'Administrateurs indépendants au conseil d'administration de NEW BODY LINE SA

1. Objet :

La société NEW BODY LINE SA lance un appel à la candidature pour la désignation d'administrateurs indépendants devant siéger à son conseil d'administration et ce, en application de l'article 38 du règlement général de la Bourse.

2. Conditions d'éligibilité :

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

a. Conditions légales :

Le candidat au poste d'administrateur indépendant doit satisfaire les conditions suivantes :

- Doit être une personne physique ;
- Ne doit pas être privé de ses droits civils ;
- Ne doit pas être parmi les faillis, les non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
- Ne doit pas être condamné pour crimes, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Ne doit pas faire l'objet d'un jugement définitif de faillite ou faire partie des personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.
- Ne doit pas être administrateur ou gérant de société déclarée en faillite ou condamné pénalement pour banqueroute ;
- Ne doit pas être en situation irrégulière vis-à-vis de l'administration fiscale et des organismes de sécurité sociale ;
- Ne doit pas être interdit par des dispositions légales ou réglementaires particulières de quelque nature que ce soit pour exercer la fonction de membre de conseil d'administration ;

b. Conditions se rapportant aux conflits d'intérêts :

Le candidat au poste d'administrateur indépendant doit remplir les conditions ci-après :

- N'ayant pas des liens avec NEW BODY LINE SA, et, plus précisément, ne pas être conjoint, ascendant ou descendant du président du conseil d'administration, du directeur général, des membres du conseil d'administration et du ou des commissaires aux comptes de NEW BODY LINE SA ;

- Ne doit pas être administrateur, directeur général, gérant ou salarié d'une société ayant des liens avec NEW BODY LINE SA ;
- Ne doit pas avoir des contrats de prestations conclus directement par lui-même ou par personne interposée avec NEW BODY LINE SA ;
- Ne doit pas être salarié d'un autre établissement exerçant dans le secteur de l'industrie textile et habillement ;
- N'ayant pas exercé un mandat de commissaire aux comptes de NEW BODY LINE SA, ou n'ayant pas été membre d'une équipe de commissariat aux comptes intervenante ;
- N'agissant pas pour le compte de client, fournisseur ou de prestataire de services ayant des liens significatifs avec NEW BODY LINE SA ;
- Ne doit pas être, en même temps, membre de conseil d'administration d'une autre société coté en bourse.
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;

c. Conditions liées à la compétence :

Le candidat doit posséder les qualifications, les compétences et l'expertise lui permettant d'accomplir convenablement sa mission, il doit avoir, à cet égard, une compréhension appropriée des différents types d'activités industrielles, financières, sociales ou techniques et une capacité d'analyse. Le candidat à ce poste doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (au moins une maîtrise) ou équivalent en rapport avec les domaines du textile, de la finance, de la comptabilité, des sciences économiques, des sciences sociales, juridiques, et des sciences de gestion et avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'un des domaines suivants : domaine lié à l'activité de NEW BODY LINE, les finances , la comptabilité, le management des entreprises , le commerce international.
- Posséder les qualifications requises lui permettant d'accomplir convenablement sa mission ;
- Avoir une compréhension appropriée des différents types d'activités liées aux entreprises et une capacité d'analyse développée ;
- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité requises en vertu des dispositions légales en vigueur afin de conférer aux décisions du conseil la crédibilité et l'objectivité requises ;

3. Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur le président du conseil de NEW BODY LINE ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Le curriculum vitae du candidat ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- La fiche de candidature dûment remplie et signée (annexe 1) ;
- Une déclaration sur l'honneur dûment remplie et signée (annexe 2) ;
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat : attestation (s) de travail originales ou copie (s) conformes justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat :

- Un bulletin numéro 3 : extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin n°3 auprès des autorités compétentes ;
- Une attestation de situation au regard de l'administration fiscale ;

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents exigés sera automatiquement éliminé.

4. Remise du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par le poste d'administrateur indépendant, doivent faire parvenir leur demande sous pli fermé par rapide poste ou par porteur, contre décharge, à l'adresse suivante :

Société NEW BODY LINE SA, avenue Ali Belhouane 5199 MAHDIA, et **ce au plus tard le 14/04/2021** à 17h00 (cachet de NEW BODY LINE faisant foi).

Les candidatures doivent être adressées au nom de Monsieur le Président du conseil d'Administration et l'enveloppe doit porter la mention : « ne pas ouvrir –candidature au poste d'administrateur indépendant au conseil d'Administration de NEW BODY LINE SA ».

Pour toutes information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la société NEW BODY LINE par écrit selon l'un des deux modes suivants : Fax 73 680 440 ou mail : dg@newbodyline.com

Les candidats acceptés seront informés de leurs sélections dans les délais légaux et seront proposés pour le poste d'administrateur indépendant lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la société NEW BODY LINE SA qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2020 et dont la date et lieu seront communiqués ultérieurement.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

ANNEXE 1
Fiche de candidature

Nom et prénom :

N° CIN :

Profession / activité :

Formation académique du candidat :

Historique en tant qu'administrateur :

N° tel fixe tel portable

Adresse :

Signature légalisée

()Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

Annexe 2
Déclaration sur l'honneur

Je soussigné :

Nom prénom :

N° CIN :

Demeurant à :

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon CV sont sincère et exactes.

Signature légalisée

()Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
« STB 2020-2 »**

STB FINANCE, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «STB 2020-2» de 80 000 000 DT susceptible d'être porté à 110 000 000 DT, émis sans recours à l'appel public à l'épargne, ouvertes au public du 31/12/2020 au 15/02/2021 inclus, puis prorogé au 19/03/2021, ont été clôturées le **19 mars 2021**, pour un montant de **84 714 100 DT**.

2021- AS -0181

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°59-2017 du 06 novembre 2017
Adresse : Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis

En application de la décision de son Conseil d'Administration réuni le 3 mars 2021, la SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE- SBT, intermédiaire en bourse informe les porteurs de parts de **FCP CEA BANQUE DE TUNISIE**, qu'elle met en paiement, au titre de l'exercice 2020 et **à compter du 22 avril 2021 :**

Un dividende de 0,227 dinar par part

Ce dividende est payable à tous les guichets de la BANQUE DE TUNISIE.

2021- AS -0182

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Centre Financier aux Entrepreneurs-Tunisie S.A.



Société Anonyme au capital de 16 475 000 dinars divisé en 1 647 500 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège social : 33 Rue d'Italie, 1000, Tunis, Tunisie B.P. 644-1049 Tunis Hached, Tunisie

Identifiant unique : 1383996P

Tel : (+216) 70 100 780 / **Fax :** (+216) 70 100 781

E-mail : administration@cfe.com.tn

Objet social : la société a pour objet exclusif :

- l'octroi de microcrédits ;
- l'exécution de toutes opérations liées à l'octroi de microcrédits incluant l'encadrement des initiatives de la clientèle, la formation et l'accompagnement de la clientèle.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« CFE 2021-1 »

DE 15 000 000 DINARS

PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le **24/09/2020** a autorisé l'émission par la société CFE d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant maximum de 50 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine AGO et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir les formalités nécessaires pour réaliser l'émission en une ou plusieurs fois et en fixer les caractéristiques.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **24/02/2021** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les conditions et modalités suivantes :

Durée	Taux d'intérêt fixe	Amortissement
5 ans	10,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2.1. Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **CFE 2021-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

2.2. Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **08/03/2021** aux guichets de l'AFC et de Tunisie Valeurs, intermédiaires en Bourse, et seront clôturés au plus tard le **26/03/2021**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 15 000 000 de Dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **26/03/2021**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.3. But de l'émission :

CFE a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3. Caractéristiques des titres émis :

3.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « CFE 2021-1 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives

Catégorie des titres : ordinaire

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

3.2. Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.3. Date de jouissance des titres en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/03/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **26/03/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3.4. Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

3.5. Taux d'intérêt :

Taux fixe de **10,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

3.6. Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/03/2026**.

3.7. Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

3.8. Paiement :

Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu, le **26 mars** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **26/03/2022**.

Le paiement des intérêts et le remboursement total du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,75%** l'an.

3.10. Durée totale :

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

3.11. Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de **3 ans**.

3.12. Duration (souscription à taux fixe) :

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,639 années**.

3.13. Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14. Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.15. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.16. Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations y afférente.

La tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « CFE 2021-1 » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, Intermédiaire en Bourse.

3.17. Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.18. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

2021-AS-0141

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	201,002	201,076		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	137,152	137,208		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	114,913	114,953		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	122,675	122,731		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	120,147	120,196		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	118,312	118,375		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	115,461	115,503		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,063	47,076		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,478	33,492		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	113,466	113,513		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,711	17,718		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	126,961	126,998		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,182	1,182		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	120,364	120,417		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,721	11,724		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	168,376	168,447		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,689	11,693		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	95,743	95,790		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,866	1,868		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	63,904	63,925		
21 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	133,104	133,104		
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	104,098	104,075		
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	106,789	106,831		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	135,152	135,432		
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	518,578	519,437		
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	138,115	138,286		
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29 FCP MAXULA STABILITY **	MAXULA BOURSE	18/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
30 FCP INDICE MAXULA **	MAXULA BOURSE	23/10/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
31 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	162,065	162,727		
32 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	96,191	95,899		
33 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	125,798	125,771		
34 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	159,920	159,819		
35 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	144,088	144,164		
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	21,876	21,865		
37 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	92,017	91,714		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2162,032	2162,617		
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	124,242	123,888		
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	215,131	215,150		
41 AIRLINES FCP VALEURS CEA***	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,852	2,851		
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,568	2,569		
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,909	66,381		
45 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,249	1,257		
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,286	1,286		
47 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,223	1,230		
48 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,199	1,207		
49 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	114,779	114,966		
50 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	en dissolution	en dissolution		
51 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1154,397	1156,946		
52 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,332	13,393		
53 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	9,749	9,723		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	85,137	85,141		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
55 SANADTT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	110,399	110,436
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,852	101,888
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	108,810	108,853
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	106,116	106,157
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	108,730	108,786
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	110,905	110,950
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	107,378	107,422
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	104,334	104,373
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,636	103,664
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	108,278	108,322

65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	110,551	110,599
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,897	106,930
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,686	105,719
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	106,136	106,179
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	105,354	105,388
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	105,376	105,414
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,699	107,727
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	105,656	105,699
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	105,130	105,180
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	108,247	108,285
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	104,078	104,111
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	109,215	109,253
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	107,080	107,123
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	108,491	108,526
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	113,506	113,702
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	62,708	62,638
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	91,263	90,790
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,423	18,440
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	280,167	281,347
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2221,854	2223,718
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	73,979	73,617
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	57,111	57,021
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,510	106,512
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,659	11,663
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,815	13,769
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,357	15,346
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,643	13,638
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	149,903	149,516
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,305	9,279
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	100,902	100,602
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	72,582	72,896
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	71,832	72,258
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,569	100,382
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	87,566	87,447
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,129	10,092
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	95,878	96,310
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	139,004	139,042
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	97,022	98,198
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	116,841	116,423
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,986	116,392
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	192,901	193,696
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	177,376	177,940
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	169,610	170,227
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,541	23,578
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	141,213	139,981
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	158,646	158,137
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5385,265	5366,028
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5493,124	5471,209
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	86,124	86,686
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4542,694	4518,422
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,252	10,248
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	167,542	167,605
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10456,064	10427,235
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	128,893	128,060

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

**** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la « Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- », l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE ***

**I.- SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée
(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE : BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La société BH ASSURANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 Avril 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Tarek ZAHAF et M Chérif BEN ZINA.

Annexe n°1

Actifs du Bilan

	31/12/2020			31/12/2019
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3992 196	2190 892	1801 304	1447 372
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	3992 196	2190 892	1801 304	1447 372
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	3611 018	2566 567	1044 451	916 411
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	476 184	409 828	66 356	58 572
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	4087 202	2976 395	1110 807	974 983
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4848 531	1935 850	2912 681	3089 767
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7592 437	4529 727	3062 710	3422 103
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	12332 421	2026 600	10305 821	11205 821
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	11942 500		11942 500	15583 040
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	22032 306	3128 312	18903 994	18896 369
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	74658 903	500 000	74158 903	67498 939
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	1495 073	300 000	1195 073	1041 694
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	39168 022		39168 022	56000 000
AC336 Autres	18615 876	1871 073	16744 803	13076 796
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	708 829		708 829	669 365
	193394 898	14291 562	179103 336	190483 894
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux cotants en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	8290 077		8290 077	7467 816
AC520 Provision d'assurance vie	42055 887		42055 887	38988 781
AC530 Provision pour sinistres (vie)	11888 709		11888 709	11323 122
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	13909 020		13909 020	11736 546
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	76143 693		76143 693	69516 265
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises	2085 082		2085 082	1413 041
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	49561 294	13275 940	36285 354	33223 625
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	3811 086	760 238	3050 848	3373 544
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	171 564		171 564	160 146
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	987 133		987 133	44 464
AC633 Débiteurs divers	763 194	58 405	704 789	721 810
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	57379 353	14094 583	43284 770	38936 630
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	36478 361		36478 361	1969 536
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	2285 437		2285 437	2036 323
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation	200 000		200 000	200 000
AC733 autres comptes de régularisation	6367 857		6367 857	6037 040
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	1951 217		1951 217	423 318
	47282 872		47282 872	10666 217
	382280 214	33553 432	348726 782	312025 361

Annexe n°2

Capitaux propres et passifs du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13300 000	13300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	29886 652	24578 530
CP3 rachat d'actions propres		
CP4 autres capitaux propres	16900 799	15053 699
CP5 résultat reportés	478 906	791 736
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	60566 357	53723 965
CP6 résultat de l'exercice	9662 269	9507 170
total capitaux propres avant affectation	70228 626	63231 135
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	168 565	168 565
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	24243 004	21842 212
PA320 provision pour assurance vie	105779 336	89101 511
PA330 provision pour sinistres (vie)	18298 166	17673 831
PA331 provision pour sinistres (non vie)	58982 675	55446 135
PA340 provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (non vie)	708 836	407 082
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)		
	208012 017	184470 771
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	46524 707	41246 760
	46524 707	41246 760
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	4359 435	2252 225
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	4984 706	5269 919
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	330 958	337 877
PA632 personnel	15 117	13 112
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	3936 791	3110 415
PA634 créditeurs divers	4771 174	5895 176
PA64 ressources spéciales		
	18398 181	16878 724
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	5394 686	6029 406
PA72 écart de conversion		
	5394 686	6029 406
	348726 782	312025 361

Annexe 3

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2020	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2020	OPERATIONS NETTES 31/12/2020	OPERATIONS NETTES 31/12/2019
PRNV 1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	83236 631	-14435 296	68801 335	61434 707
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-2400 792	822 261	-1578 531	-543 526
	80835 839	-13613 035	67222 804	60891 181
PRNT3 Produits de placements alloués , transférés de l'état de résu	4800 572		4800 572	4662 851
PRNV2 Autres produits techniques				
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	-46669 492	3300 991	-43368 501	-39047 704
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-3536 540	2172 474	-1364 066	-3975 874
	-50206 032	5473 465	-44732 567	-43023 578
CHNV 2 Variation des autres provisions techniques	-376 917		-376 917	
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-614 271		-614 271	-579 870
CHNV 4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	-8280 395		-8280 395	-7455 280
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	249 114		249 114	149 266
CHNV43 Frais d'administration	-15454 843		-15454 843	-12788 469
CHNV44 commission recues des réassureurs		3596 914	3596 914	3199 803
	-23486 124	3596 914	-19889 210	16894 680
CHNV5 Autres charges techniques				
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
RTNV Sous Total : Resultat technique de l'assurance non vie	10953 067	-4542 656	6410 411	5055 904

Annexe n° 4

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2020	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2020	OPERATIONS NETTES 31/12/2020	OPERATIONS BRUTES 31/12/2019	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2019	OPERATIONS NETTES 31/12/2019
PRV 1 Primes acquises						
PRV11 Primes émises et acceptées	44352 830	-20174 914	24177 916	42420 433	-19046 257	23374 176
	44352 830	-20174 914	24177 916	42420 433	-19046 257	23374 176
PRV2 Produits de placements						
PRV 2 1 Revenus des placements	7096 520		7096 520	6408 067		6408 067
PRV 2 2 Produits des autres placements						
	7096 520		7096 520	6408 067		6408 067
PRV 2 3 Repise de correction de valeur sur placements						
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change						
PR V3 Plus values non réalisées sur placements						
PR V4 Autres produits techniques						
CHV1 Charges de sinistres						
CHV11 Montants payés	-9775 752	3680 033	-6095 719	-8368 492	4310 578	-4057 914
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-624 335	565 587	-58 748	-1512 348	1128 328	-384 020
	-10400 087	4245 620	-6154 467	-9880 840	5438 906	-4441 934
CHV 2 Variation des autres provisions techniques	-16677 825	3067 106	-13610 719	-14240 867	483 395	-13757 472
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-246 310		-246 310	-114 921		-114 921
CHV 4 Frais d'exploitation						
CHV41 Frais d'acquisition	-10139 850		-10139 850	-9515 239		-9515 239
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés						
CHV43 Frais d'administration	-3773 157		-3773 157	-3140 136		-3140 136
CHV44 commission recues des réassureurs		11558 133	11558 133		10061 040	10061 040
	-13913 007	11558 133	-2354 874	-12655 375	10061 040	-2594 335
CHV5 Autres charges techniques						
CH V9 Charges de placements						
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-947 373		-947 373	-655 118		-655 118
CHV 92 Correction de valeur sur placement	-967 472		-967 472	-687 144		-687 144
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements						
	-1914 845		-1914 845	-1342 262		-1342 262
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements						
CHNT2 Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat						
RTV Sous Total : Resultat technique de l'assurance vie	8297 276	-1304 055	6993 221	10594 235	-3062 916	7531 319

Annexe n°5
ETAT DE RESULTAT

		31/12/2020	31/12/2019
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	6410 411	5055 904
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6993 221	7531 319
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11	8264 619	7887 067
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'interet	- 431 850	- 423 584
CHNT12	correction des valeur sur placements	- 1126 719	- 845 739
CHNT13	pertes provenant de la realisation des placements	-	- 678 042
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'etat de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	- 4800 572	- 4662 851
PRNT2	autres produits non techniques	- 46 763	- 43 082
CHNT3	autres charges non techniques	- 13 041	- 133 536
		15342 832	13773 620
CHNT4	impôts sur le résultat	- 2729 377	- 3929 625
CHNT41	Impots sur placements	- 2312 994	-
		10300 461	9843 995
PRNT 4	Gains extraordinaires	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	- 638 192	- 336 825
	Resultat net de l'exercice	9662 269	9507 170

Annexe n°6

	31/12/2020	31/12/2019
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	127463 402	119517 815
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-57434 488	-52977 168
- Encaissement des primes reçues acceptations	41 698	361 582
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-7435 200	-5713 298
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-17145 009	-17198 485
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-11447 040	-11103 356
- Encaissements liés a la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-12029 221	-9805 446
- Produits financiers reçus	14372 227	11418 411
- Impôt sur les bénéfices payés	-7548 491	-6349 921
- Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	28837 878	28150 134
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	4 500	2 800
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-1710 681	-1234 419
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-162753 432	-275058 557
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	172880 560	245263 926
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	8420 947	-31026 250
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-2750 000	-95 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-2750 000	-95 000
<u>Variation de trésorerie</u>	34508 825	-2971 116
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	1969 536	4940 652
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	36478 361	1969 536

Annexe n°7

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	58 331	58 331
Caution et garantie au titres des appels d'offres	311 711	311 711
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	396 902	626 805
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	766 944	996 847

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtées au 31/12/2020****1- PRESENTATION DE LA SOCIETE**

DENOMINATION : « BH ASSURANCE »
SIEGE SOCIAL : Lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE : 71 184 200
FAX : 71 184 284
E-MAIL : contact @bh-assurance.com.
FORME JURIDIQUE : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE : Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION : 15/09/1995
DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL : Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE : B 150661997
MATRICULE FISCAL : 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES Toutes branches

PRINCIPAUX
REASSUREURS

- SCOR
- HANOVER RE
- CONTINENTAL RE
- TUNIS RE
- MAPFRE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

➤ M. TRABELSI AHMED : Président du Conseil

➤ BH BANK

➤ BH SICAF

➤ BH EQUITY

➤ BH LEASING

➤ BH INVEST

➤ Mme LAARIBI HAIFA

➤ M. RADHOUANE ZOUARI

➤ M. TAREK CHERIF

➤ MENINX HOLDING

3- DIRECTION GENERALE

➤ Mme Dalila BADER : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

BH Bank, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :**4-1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :**

➤ La réalisation d'une étude d'impact sectorielle de la pandémie COVID-19 et ses retombées sur l'activité des compagnies d'assurances et leurs résultats en 2020, et ce sous l'égide du CGA et de la FTUSA.

➤ La mise en place par le CGA d'un cadre réglementaire (circulaire en°01/2020 du 19 juin 2020 du CGA) relatif aux mesures devant être prises par les Compagnies d'assurances pour adoption des normes IFRS, et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018. L'entrée en vigueur de l'application des normes IFRS, est prévue pour le 1er janvier 2021.

➤ La signature d'un avenant portant sur la révision du protocole des tarifs des garanties facultatives Auto (incendie et vol) en date du 18/06/2020, et qui prend effet à compter du 1er juillet 2020.

4-2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

- L'instauration d'une contribution sociale de solidarité au profit du budget de l'état de 2020 prévue par la loi de finances pour l'année 2019, impactant ainsi le résultat de l'exercice 2020 par une charge non déductible de 0,248 MD, ainsi qu'une taxe conjoncturelle (Décret-loi n°2020-30 du 10 juin 2020) d'un montant de 0.165 MD.
- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 9 % soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 127,589 MD contre 116,707 MD en 2019, les branches groupe maladie (20%), transport (5%) , automobile (10%) et vie (5 %) constituent les principaux vecteurs de cette croissance.
- Régression sensible du résultat vie qui passe de 7,531 MD enregistré en 2019 à 6,993 MD en 2020.
- Amélioration sensible du résultat non-vie qui passe de 5,056 MD enregistré en 2019 à 6,410 MD en 2020 soit un taux de croissance de 27 %.
- Des engagements techniques de 208,012 MD contre 184,471 MD fin 2019 soit un taux d'évolution de 13 %.
- Les sinistres payés passant de 56,445 MD à 49,266 MD soit une évolution 13 % par rapport à 2019.
- Des produits financiers passant de 14,295 MD fin 2019 à 15,361 MD fin 2020 soit une évolution de 7.46 %.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres à revenus fixes :

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres à revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.

- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.

- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins-value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus-value sur un autre titre.

- Placements en représentations des contrats en unités de compte :

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

de ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

6.5 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises :

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie :

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres :

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Provisions pour égalisation :

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

- Autres provisions techniques :

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances :

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions sur :

* Les créances sur les assurés ayant une ancienneté :

2018 et antérieurs	100 %
2019	20 %.

* Les créances sur les intermédiaires d'assurances ayant une ancienneté :

2019 et antérieurs	100 %
2020	80%

* Les créances contentieuses sont provisionnées en totalité

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arrières présentant un risque supérieur.

la méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement aux échéanciers, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

* Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

2019 (20%)	2018 (50%)	2017 et antérieurs 100 %
------------	------------	--------------------------

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2020 un montant net de 1 801 304 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute		Amortissements		Valeur Nette	
			Transfert	Au 31/12/2020	31/12/2019	Dotations	31/12/2020	Au
				31/12/2020		31/12/2020		31/12/2020
Logiciel	2 038 915	1 657 063		3 695 978	-1 352 125	-838 767	-2 190 892	1 505 086
Logiciel encours	760 582	957 080	1 421 444	296 218				296 218
Total	2 799 497	2 614 143	1 421 444	3 992 196	-1 352 125	-838 767	-2 190 892	1 801 304

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2020 un montant net de 1 110 807 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2019	Acquisitions de L'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute 31/12/2020	Amortissements			Valeur Nette	
					31/12/2019	Dotations 31/12/2020	Reprise 31/12/2020	31/12/2020	au 31/12/2020
A.A.I	1 090 695	390 313	240 187	1 240 821	-603 322	-97 502	229 940	-470 884	769 937
M. Transport	543 362			543 362	-354 546	-81 844		-436 390	106 972
M. Informatique	1 756 565	87 836	17 566	1 826 835	-1 516 343	-160 516	17 566	-1 659 293	167 542
M.M.B	452 530	31 576	7 922	476 184	-393 958	-23 792	7 922	-409 828	66 356
Total	3 843 152	509 725	265 675	4 087 202	-2 868 169	-363 654	255 428	-2 976 395	1 110 807

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2020 un montant net de 179 103 336 DT contre 190 483 894 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Terrains et constructions d'exploitation	2 912 681	3 089 767	-177 086
Terrains et constructions hors exploitation	3 062 710	3 422 103	-359 393
Part dans des entreprises liées *	10 305 821	11 205 821	-900 000
Obligations émises par les entreprises liées	11 942 500	15 583 040	-3 640 540
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP *	18 903 994	18 896 369	7 625
Obligations et autres titres à revenu fixe	74 158 903	67 498 939	6 659 964
Autres prêts	1 195 073	1 041 694	153 379
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	39 168 022	56 000 000	-16 831 978
Autres placements financiers	16 744 803	13 076 796	3 668 007
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	708 829	669 365	39 464
Total	179 103 336	190 483 894	-11 380 558

* Retraitement pour besoin de comparabilité.

Il est à noter que la baisse de la rubrique dépôts auprès des établissements bancaires et financiers s'explique par la signature BH ASSURANCE de deux conventions de compte rémunéré avec la BH BANK pour un montant de 30 000 000 DT (Note AC7).

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisiti on ou Cession 2020	Valeur Brute au 31/12/2020	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2020
				31/12/2019	Dotations 31/12/2020	31/12/2020	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation BH ASSURANCE	3 532 042	-	3 532 042	-1 758 764	-177 086	-1 935 850	1 596 192
Total	4 848 531	-	4 848 531	-1 758 764	-177 086	-1 935 850	2 912 681

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisiti on ou Cession 2020	Valeur Brute au 31/12/2020	Valeur 31/12/2019	Amortisseme nts 31/12/2020	Valeur 31/12/2020	Valeur Nette au 31/12/2020
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-1 817 764	-121 472	-1 939 236	483 564
Immeuble hors exploitation immeuble BH ASSURANCE	4 745 437	-	4 745 437	-2 352 570	-237 921	-2 590 491	2 154 946
Total	7 592 437	-	7 592 437	-4 170 334	-359 393	-4 529 727	3 062 710

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute		Valeur Brute		Provisions		Valeur Nette au 31/12/2020
	31/12/2019	Mvts de l'exercice	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2020	
	Acquisitions	Cessions			Dotations / Reprise		
Total	12 332 421		12 332 421	-1 126 600	-900 000	-2 026 600	10 305 821

* Retraitement pour besoin de comparabilité. (Voir AC331)

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2019	Acquisition 2020	Cession / tombé	Valeur Nette 31/12/2020
-Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	2 880 000		577 500	2 302 500
- Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie A	213 000		213 000	
-Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie B	230 040		230 040	
-Emprunt obligataire MODERN LEASING 2013	200 000		200 000	
-Emprunt subordonné BH/2015	3 960 000		1 320 000	2 640 000
- Emprunt subordonné BH/2017-1	3 500 000		700 000	2 800 000
- Emprunt subordonné BH/2018-1	3 000 000			3 000 000
-Emprunt obligataire subordonné MODERN LEASING 2018-1	1 600 000		400 000	1 200 000
Total	15 583 040		3 640 540	11 942 500

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Valeur Brute 31/12/2019	Participation 2020	Cession	Valeur Brute 31/12/2020	provisions 31/12/2020	Valeur Nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2020		
				Dotation	Reprise			
22 032 306			22 032 306	-3 135 937	-160 764	168 389	-3 128 312	18 903 994

* Retraitement pour besoin de comparabilité. (Voir AC321)

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2019	Souscription +plus-value de souscription	Remboursement +coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2020	Provisions au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
Total Général	67 598 939	12 446 734	5 386 770	74 658 903	-500 000	74 158 903

AC334-Autres prêts :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2019	Prêts accordés au 31/12/2020	Remboursements au 31/12/2020	Valeur Brute au 31/12/2020	Provisions au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
Prêt au personnel (FAS)	960 100	450 500	312 847	1 097 753		1 097 753
Autres Prêts	381 594	17 000	1 274	397 320	-300 000	97 320
Total	1 341 694	467 500	314 121	1 495 073	-300 000	1 195 073

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2020 un montant de 39 168 022 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2019	Souscription Au 31/12/2020	Rachat Au 31/12/2020	Valeur nette Au 31/12/2020
-Certificats de dépôts	11 000 000	89 500 000	92 000 000	8 500 000
-Billets de trésorerie	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
-Compte à terme	44 000 000	29 668 022	44 000 000	29 668 022
Total	56 000 000	120 168 022	137 000 000	39 168 022

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute	Participation	Recouvrements/ cessions	Valeur Brute	provisions	Valeur Nette			Valeur nette
	31/12/2019	2020		31/12/2020		31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
FONDS GERE									
BH EQUITY	14 893 381	4 000 000	277 505	18 615 876	-1 816 585	-75 879	21 391	-1 871 073	16 744 803
Total	14 893 381	4 000 000	277 505	18 615 876	-1 816 585	-75 879	21 391	-1 871 073	16 744 803

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur Nette	Libération	Constitution	Valeur Nette
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020
Tunis Ré	669 365	666 190	705 654	708 829

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2020 un montant de 76 143 693 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net	Montant Net	Variation
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020
Provisions pour primes non acquises non vie	8 290 077	7 467 816	822 261
Provisions d'assurances vie	42 055 887	38 988 781	3 067 106
Provisions pour sinistres vie	11 888 709	11 323 122	565 587
Provisions pour sinistres non vie	13 909 020	11 736 546	2 172 474
Total	76 143 693	69 516 265	6 627 428

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Montant brut	Provisions	Montant net	Montant net
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
AC 61 -Créances nées d'opérations d'assurances directes	51 646 376	13 275 940	38 370 436	34 636 666
AC 62 -Créances nées d'opérations de réassurances	3 811 086	760 238	3 050 848	3 373 544
AC 631-Personnel	171 564		171 564	160 146
AC 632-Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	987 133		987 133	44 464
AC 633-Débiteurs Divers	763 194	58 405	704 789	721 810
Total	57 379 353	14 094 583	43 284 770	38 936 630

Il est à noter que pour l'exercice 2020, la société « BH ASSURANCE » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 14 094 583 DT détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
AC612-Contentieux Primes	2 648 038	2 252 473	395 565
AC612 -Affaires directes	6 637 655	5 323 600	1 314 055
AC612-Agents Généraux	1 730 723	1 113 169	617 554
AC612-Courtiers d'assurance	2 259 524	944 495	1 315 029
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	760 238	627 317	132 921
AC633-Débiteurs divers	58 405	14 516	43 889
Total	14 094 583	10 275 570	3 819 013

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise au 31/12/2020 un solde de 47 282 872 DT contre un solde de 10 666 217 au 31/12/2019 et se présente comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2019	Variation
Comptes Banques (*)	36 477 387	1 969 356	34 508 031
Caisse siège	974	180	794
Frais d'acquisition reportés	2 285 437	2 036 323	249 114
Estimations des réassurances	200 000	200 000	
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir	6 367 857	6 037 040	330 817
Autres (Consignations)	1 951 217	423 318	1 527 899
Total	47 282 872	10 666 217	36 616 655

(*) « BH ASSURANCE » a conclu avec « BH BANK » deux conventions du compte rémunéré pour des montants successifs 22 000 000 DT et 8 000 000 DT.

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2020 le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre d'actions	Valeur Nominale	MONTANT			Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	Total	
<u>Sociétés du groupe</u>						
BH BANK	635 596	5	3 177 980		3 177 980	23,89%
BH SICAF	248 968	5	1 244 840		1 244 840	9,36%
BH EQUITY	159 240	5	796 200		796 200	5,99%
BH INVEST	45 924	5	229 620		229 620	1,73%
BH LEASING	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
Total	1 136 345		5 681 725		5 681 725	42,72%
<u>Administrateurs privés</u>						
	398 851	5	1 994 255		1 994 255	14,99%
<u>Personnes morales</u>						
	1 082 529	5	5 412 645		5 412 645	40,70%
<u>Personnes physiques</u>						
	42 275	5	211 375		211 375	1,59%
<u>Actionnaires étrangers</u>						
	0	5	0		0	0,00%
Total	1 523 655		7 618 275		7 618 275	57,28%
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2019	13 300 000	1 330 000	15 541 048	6 600 000	15 053 699	1 107 482	791 736	9 507 170	63 231 135
Réserves pour réinvestissements exonérés constatés en 2013									
Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2012 Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2 152 900		-2 152 900				
Affectation des des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-490 000				490 000		
Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-490 000	490 000	
Report à nouveau 2019							-791 736	791 736	
Réserves pour réinvestissements exonéré					4 000 000				-4 000 000
Fonds social						150 000			-150 000
Autres						-4778			-4778
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exe 2019								-2 170 000	-2 170 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-490 000	-490 000
Réserves extraordinaires			3 500 000					-3 500 000	
Report à nouveau 2019							478 906	-478 906	
Résultat 31/12/2020								9 662 269	9 662 269
Solde au 31/12/2020	13 300 000	1 330 000	20 703 948	6 600 000	16 900 799	1 252 704	478 906	9 662 269	70 228 626

Résultat de l'exercice

❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2020 est de 9 662 269 DT contre 9 507 170 DT au 31/12/2019 soit une augmentation de 1,63%.

	31/12/2020	31/12/2019
= Résultat comptable avant réintégration	<u>15 342 832</u>	<u>13 773 620</u>
- RS Libératoire	2 312 994	
- Taxe conjoncturelle année 2019	224 550	
Résultat comptable après réintégration RS+ Taxe conjoncturelle	<u>12 805 288</u>	<u>13 773 620</u>
+ Réintégrations	7 934 145	3 361 527
- Déductions	-9 466 587	-1 907 647
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	11 272 846	15 227 500
- Réinvestissements exonérés	-3 000 000	-4 000 000
= Résultat fiscal	<u>8 272 846</u>	<u>11 227 500</u>
- Impôt sur les sociétés	-2 895 496	-3 929 625
Impôt sur les sociétés (Retraitement IS 2019)	166 119	
Impôt sur les placements	-2 312 994	
Contribution sociale de solidarité (3%)	-248 185	-336 825
Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2020 (2 %)	-165 457	
Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2019	-224 550	
= Résultat Net d'exercice	<u>9 662 269</u>	<u>9 507 170</u>

Le décret-loi 2020-30 : Imposition des revenus de capitaux mobiliers (intérêts) provenant des placements de dépôt à terme dans les comptes ouverts auprès des banques, ainsi que tous autres instruments financiers équivalents (bons de caisse, certificats de dépôt), rémunérés à un taux supérieur à TMM-1, à un impôt définitif et libératoire prélevé par voie de retenue à la source de 35%, et ce indépendamment du régime fiscal du bénéficiaire.

L'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, a révisé le régime fiscal des revenus de capitaux mobiliers comme suit :

- Suppression de la retenue à la source libératoire due au taux de 35% sur les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme et de tout produit financier similaire, prévue par le décret-loi du Chef du Gouvernement N° 2020-30 du 10 juin 2020 ;
- Généralisation de l'application de la retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers, et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Cette retenue à la source de 20% est désormais définitive, soit libératoire, et non susceptible de déduction ou de restitution.

BH ASSURANCE a procédé à la réintégration des sommes des retenues à la source libératoires sur les capitaux mobiliers reçues et à recevoir pour un montant de 2 312 994 DT et à la déduction des produits des capitaux mobiliers y afférents pour un montant de 8 775 018 DT, de même la BH ASSURANCE a procédé à la réintégration de la taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2019 liquidée en mois d'octobre 2020 pour un montant de 224 550 DT.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges (provisions pour litiges) s'élèvent à 168 565 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2020 totalisent 208 012 017 DT contre 184 470 771 DT au 31/12/2019.

Provisions Techniques	MONTANT	MONTANT	Variation
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/020
Provisions mathématiques Vie	105 779 336	89 101 511	
	105 779 336	89 101 511	16 677 825
Provisions pour primes non acquises			
AUTO	11814 328	9 774 694	
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	9238 495	9 083 204	
INCENDIE	2746 063	2 608 202	
TRANSPORT	393 946	355 082	
GROUPE MALADIE	50 172	21 030	
	24243 004	21 842 212	2 400 792
Provisions pour sinistres à payer			
VIE	18 298 166	17 673 831	624 335
GROUPE MALADIE	7378 351	5 690 217	
AUTO	35497 576	36 688 016	
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	5820 073	5 704 797	
INCENDIE	9298 777	6 104 805	
TRANSPORT	987 898	1 258 300	
Non vie	58 982 675	55 446 135	3 536 540
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>			
Provision pour participations aux bénéfices non-vie	708 836	407 082	301754
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>			
Autres provisions techniques non-vie			
Total	208 012 017	184 470 771	23 541 246

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2020 à 46 524 707 DT contre 41 246 760 DT au 31/12/2019.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Dépôt en garantie des PPNA	30 190 982	24 707 538	5 483 444
Dépôt en garantie des PSAP	16 333 725	16 539 222	-205 497
Total	46 524 707	41 246 760	5 277 947

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 18 398 181 DT au 31/12/2020 contre 16 878 724 DT au 31/12/2019, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2019	Variation
-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	4 359 435	2 252 225	2 107 210
-Dettes nées d'opérations de réassurances	4 984 706	5 269 919	-285 213
-Dépôt et cautionnement reçues	330 958	337 877	-6 919
-Personnel	15 117	13 112	2 005
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 936 791	3 110 415	826 376
-Créditeurs divers	4 771 174	5 895 176	-1 124 002
<u>Total</u>	18 398 181	16 878 724	1 519 457

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 5 394 686 DT au 31/12/2020 contre 6 029 406 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant 5 297 505 DT
- Produits constatés d'avance pour un montant de 97 181 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1- Prime acquises**

Le poste « Primes Acquises » totalise 24 177 916 DT au 31/12/2020 contre 23 374 176 DT au 31/12/2019.

Libellé	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019	Variation
Primes émises et acceptées	44 331 046	42 453 183	1 877 863
Primes à annuler			
Variation des primes acquises non émises	21 784	-32 750	54 534
Sous-total 1	44 352 830	42 420 433	1 932 397
Primes cédées	-20 174 914	-19 046 257	-1 128 657
Total	24 177 916	23 374 176	806 740

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2020	Part	31/12/2019	Part
DECES	31 117 192	70,19%	28 345 092	66,82%
CAPITALISATION	13 188 508	29,75%	14 050 437	33,12%
MIXTE	25 346	0,06%	24 904	0,06%
	44 331 046	100,00%	42 420 433	100,00%

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2020 un montant de 15 361 139 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$

Soit :

- Provisions techniques non vie	83 934 515
- Provisions techniques vie	124 077 502
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	268 578 374
- Produits des placements globaux	15 361 139

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 7 096 520 DT au 31/12/2020 contre un montant de 6 408 067 DT au 31/12/2019.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 6 154 467 DT au 31/12/2020 contre 4 441 934 DT au 31/12/2019.

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2020	au 31/12/2019	
Sinistres payés	-9 775 752	-8 368 492	-1 407 260
Part des réassureurs dans les sinistres	3 680 033	4 310 578	-630 545
Variation des provisions pour sinistres	-624 335	-1 512 348	888 013
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	565 587	1 128 328	-562 741
Total	-6 154 467	-4 441 934	-1 712 533

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 16 677 825 DT au 31/12/2020 dont un montant de 3 067 106 DT à la charge du réassureur contre 14 240 867 DT au 31/12/2019 dont 483 395 DT à la charge du réassureur.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant 10 139 850 DT au 31/12/2020 contre 9 515 239 DT au 31/12/2019.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 21 322 191 DT au 31/12/2020 contre 17 461 488 DT au 31/12/2019.

Frais Généraux	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Frais du Personnels (1)	7 187 989	6 706 843	481 146
Divers frais d'exploitation (2)	4 773 244	4 282 294	490 950
Honoraires commissions et vacations	447 226	381 901	65 325
Dotation aux amortissements (3)	1 738 901	1 369 046	369 855
Etats impôts et taxes	1 961 190	1 741 877	219 313
Jetons de présence servis	112 500	118 750	-6 250
Dotation à la provision pour congés payés	-64 734	50 523	-115 257
Dotation à la provision pour créances douteuses	3 819 013	2 084 658	1 734 355
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	1 346 862	725 596	621 266
Dotation à la provision pour risques divers			
Total	21 322 191	17 461 488	3 860 703

(1) Révision des indemnités pour le personnel.

(2) Action travaux de virtualisation ; sécurité de système d'information et projet de transformation digitale.

(3) lancement et la mise en place de l'application mobile WININTI.

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2020 est de 3 773 157 DT contre 3 140 136 au 31/12/2019.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2020		31/12/2019	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,51%	80,49%	19,38%	80,62%
Salaires	20,08%	79,92%	19,74%	80,26%
Chiffre d'affaires	34,76%	65,24%	38,94%	61,06%

La ventilation des charges de personnel :

Charges de personnel	31/12/2020	31/12/2019
Salaires	5 554 795	5 139 872
Pension de retraite	32 589	30 481
Charges sociales	1 111 482	1 039 292
Autres avantages en nature	489 123	497 198
	7 187 989	6 706 843

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	3 773 157	3 140 136
Total des charges affectées au compte résultat technique non vie	15 454 843	12 788 469
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	967 472	687 144
- Etat de résultat	1 126 719	845 739
Total	21 322 191	17 461 488

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2020 sont de 11 558 133 DT contre 10 061 040 DT au 31/12/2019.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2020 de 1 914 845 DT contre 1 342 262 DT au 31/12/2019.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2020 de 6 993 221 DT contre 7 531 319 DT au 31/12/2019 soit une diminution de 7 %.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste « Primes acquises » totalise 67 222 804 DT au 31/12/2020 contre 60 891 181 DT au 31/12/2019 soit une augmentation de 6 331 623 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019	Variation
Primes émises *	81 748 020	73 171 520	8 576 500
Acceptations	838 354	986 508	-148 154
Primes acquises non émises	664 670	160 086	504 584
Primes à annuler	-14 413	-31 089	16 676
Sous-Total (1)	83 236 631	74 287 025	8 949 606
Variation des primes émises non acquises	-2 400 792	-612 798	-1 787 994
Primes acquises	80 835 839	73 674 227	7 161 612
Primes cédées	-14 435 296	-12 852 318	-1 582 978
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	822 261	69 272	752 989
Total	67 222 804	60 891 181	6 331 623

* La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	Réalisations 31/12/2020	Réalisations 31/12/2019	Taux d évolution
AUTO	26 621 541	24 279 078	9,65%
ARD	2 049 989	1 922 063	6,66%
INCENDIE	8 864 893	9 127 052	-2,87%
ENGINEERING	3 266 255	3 071 721	6,33%
TRANSPORT	3 535 237	3 376 457	4,70%
MALADIE	38 898 716	32 510 654	19,65%
Total	83 236 631	74 287 025	12,05%

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2020 un montant de 15 361 139 DT La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	83 934 515
- Provisions techniques vie	124 077 502
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	268 578 374
- Produits des placements globaux	15 361 139

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 4 800 572 DT au 31/12/2020 contre un montant de 4 662 851 DT au 31/12/2019.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 44 732 567 DT au 31/12/2020 contre 43 023 578 DT au 31/12/2019.

Libellé	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019	Variation
Sinistres payés	-46 669 492	-40 897 120	-5 772 372
Part des réassureurs dans les sinistres	3 300 991	1 849 416	1 451 575
Variation des provisions pour sinistres	-3 536 540	-3 463 540	-73 000
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	2 172 474	-512 334	2 684 808
Total	-44 732 567	-43 023 578	-1 708 989

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 614 271 DT contre 579 870 DT au 31/12/2019.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 8 280 395 DT au 31/12/2020 contre 7 455 280 DT au 31/12/2019.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 21 322 191 DT au 31/12/2020 DT contre 17 461 488 DT au 31/12/2019.

La part attribuée au compte de résultat technique non-vie au 31/12/2020 est de 15 454 843 DT contre 12 788 469 DT au 31/12/2019.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartition suivantes :

Clés de répartition	31/12/2020		31/12/2019	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,51%	80,49%	19,38%	80,62%
Salaires	20,08%	79,92%	19,74%	80,26%
Chiffre d'affaires	34,76%	65,24%	38,94%	61,06%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2020	2 036 323	2 285 437	249 114

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2020 sont de 3 596 914 DT contre 3 199 803 DT au 31/12/2019.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 6 410 411 DT au 31/12/2020 contre 5 055 904 DT au 31/12/2019 soit une évolution de 27%.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	Taux
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non-vie	6410 411	5 055 904	1 354 507	26,79%
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6993 221	7 531 319	-538 098	-7,14%
-Produits des placements	8 264 619	7 887 067	377 552	4,79%
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non-vie)	-431 850	-423 584	-8 266	1,95%
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-1126 719	-845 739	-280 980	33,22%
-Correction des valeurs sur placements		-678 042	678 042	100,00%
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-4800 572	-4 662 851	-137 721	2,95%
-Autres produits non techniques	46 763	43 082	3 681	8,54%
-Autres charges non techniques	-13 041	-133 536	120 495	-90,23%
Résultat provenant des activités ordinaires	15 342 832	13 773 620	1 569 212	11,39%
-Impôts sur le résultat	-2 729 377	-3 929 625	1 200 248	-30,54%
-Impôts sur les placements	-2 312 994		-2 312 994	100,00%
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	10 300 461	9 843 995	456 466	4,64%
Pertes extraordinaires	-638 192	-336 825	-301 367	89,47%
Résultat net de l'exercice	9 662 269	9 507 170	155 099	1,63%

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 28 837 878 DT**

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 127 463 402 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : - 57 434 488 DT.

1-3 Encaissements des primes reçues des acceptations : 41 698 DT.

1-4 décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de -7 435 200 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : -17 145 009 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à- 5 480 603 DT

- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à -5 966 437 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à- 12 029 221 DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 14 372 227 DT.

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : - 7 548 491 DT.

2/Flux de trésoreries liés aux activités d'investissement : 8 420 947 DT.

- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles : 4500 DT

- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : - 1 710 681 DT

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour -162 753 432 DT.

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 172 880 560 DT.

3/Flux de trésorerie liées aux activités de financements : -2 750 000 DT

- dividendes et autres distributions : - 2 750 000 DT

4/Variation de trésorerie : 34 508 825 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice : 1 969 536 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 36 478 361 DT.

Désignation :	Valeur brute				Amortissements et provisions						V.C.N. à la clôture :	
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions/Trensfer	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)	A la clôture		
					Amort	Provisions :	Amort	Provisions :	Amort	Amort		Provisions :
. Actifs incorporels												
1 Frais de recherche et développement												
2 Concessions, brevets, licences, marques	2 799 497	2 614 143	1 421 444	3 992 196	1 352 125		838 767				2 190 892	1 801 30
3 Fonds de commerce												
4 Acomptes versés	2 799 497	2 614 143	1 421 444	3 992 196	1 352 125		838 767				2 190 892	1 801 30
. Actifs corporels d'exploitation												
1 Installations techniques machines	3 390 622	478 149	257 753	3 611 018	2 474 211		339 862		247 506		2 566 567	1 044 45
2 Autres installations, outillage et mobilier	452 530	31 576	7 922	476 184	393 958		23 792		7 922		409 828	66 35
3 Acomptes versés	3 843 152	509 7255	265 675	4 087 202	2 868 169		363 654		255 428		2 976 395	1 110 80
. Placements												
1 Terrains et constructions d'exploitation hors exploita.(1)	12 440 968			12 440 968	5 929 098		536 479				6 465 577	5 975 35
2 Placements dans les entreprises liées	27 915 461		3 640 540	24 274 921		1 126 600		900 000			2 026 600	22 248 32
2.1 Parts	12 332 421			12 332 421		1 126 600		900 000			2 026 600	10 305 82
2.2 Bons et obligations	15 583 040		3 640 540	11 942 500								11 942 50
3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation												
3.1 Parts												
3.2 Bons et obligations												
4 Autres placements financiers	161 866 320	137 082 256	142 978 396	155 970 180	5 352 522		636 643	189 780			5 799 385	150 170 75
4.1 Actions, autres titres revenu var.	22 032 306			22032 306	3 135 937		160 764	168 389			3 128 312	18 903 95
												74 158 96
4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	67 598 939	12 446 734	5 386 770	74 658 903	100 000		400 00				500 000	

Désignation :	Valeur brute	Amortissements et provisions	V.C.N. à la clôture :		Diminutions						V.C.N. à clôture		
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions/Trensfer	A la clôture	A l'ouverture Amort	Augmentations Provisions :	(1) Amort	A la clôture Provisions :	Amort	Amort	Provisions :		
4.3 Prêts hypothécaire													
4.4 Autres prêts	1 341 694	467 500	314 121	1 495 073		300 000					300 000	1 195 073	
4.5 Dépôt auprès des abl. bancaires et nanciers	56 000 000	120 168 022	137 000 000	39 168 022								39 168 022	
4.6 Autres	14 893 381	4 000 000	277 505	18 615 876		1 816 585		75 879	21 391		1 871 073	16 744 801	
5 Créances pour espèces éposées	669 365	705 654	666 190	708 829								708 829	
6 Placements des contrats UC	202 892 114	137 787 910	147 285 126	193 394 898	5 929 098	6 479 122	536 479	1536 643	189 780	6 465 577	7 825 985	179 103 323	
TOTAL:	209 534 763	140 911 778	148 972 245	201 474 296	10 149 392	6 479 122	1 738 900	1536 643	189 780	255 428	11 632 864	7 825 985	182 015 441

C2 -VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenus des placements immobiliers	900 630	466 455	1 367 085
Revenus des participations	225 396	351 459	576 855
Revenus des autres placements	6 378 027	6 776 680	13 154 707
Autres revenus financiers	255 435	7 057	262 492
Total des produits de placements	7 759 488	7 601 651	15 361 139
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt			1 379 223
Autres frais (Ajustement sur valeur)			2 094 191
Pertes provenant de la réalisation des placements			
Total des charges de placements			3 473 414

C3- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette
Placements immobiliers	18 633 568	11 267 991
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	26 916 331	22 776 784
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396
Autre parts d'OPCVM	705 400	590 035
Obligations et autres titres à revenu fixe	86 601 403	86 101 403
Autres placements financiers	18 615 876	16 744 803
Autres prêts et effets assimilés	1 495 073	1 195 073
Dépôt auprès des entreprises cédantes	708 829	708 829
Autres dépôts	39 168 022	39 168 022
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci- dessus		
<u>Total</u>	193 394 898	179 103 336

C4 -RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL
Primes acquises	24 581 907	2 026 065	8 727 032	3 134 888	3 496 373	38 869 574	80 835 839
Primes émises	26 621 541	2 049 989	8 864 893	3 266 255	3 535 237	38 898 716	83 236 631
Variation des primes non acquises	-2 039 634	-23 924	-137 861	-131 367	-38 864	-29 142	-2 400 792
Charges de prestation	-12 850 514	216 051	-5 697 660	-1 084 178	-47 998	-31 356 004	-50 820 303
Prestations et frais payés	-14 040 639	-114 270	-2 440 164	-625 581	-289 941	-29 158 897	-46 669 492
Charges des provisions pour prestations diverses	1 190 440	330 321	-3 193 972	-445 597	270 402	-1 688 134	-3 536 540
Participation aux résultats	-315		-63 524	-13 000	-28 459	-508 973	-614 271
Solde de souscription	11 731 393	2 242 116	3 029 372	2 050 710	3 448 375	7 513 570	30 015 536
Frais d'acquisition	-2 593 193	-208 709	-1 460 053	-361 506	-499 495	-3 157 439	-8 280 395
variation des frais d'acquisition reportés	169 664	8 949	20 382	45 255	3169	1695	249 114
frais d'administration	-6 183 660	-717 238	-1 987 706	-1 636 975	-1 101 053	-3 828 211	-15 454 843
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-8 607 189	-916 998	-3 427 377	-1 953 226	-1 597 379	-6 983 955	-23 486 124
Produits nets de placements	2 705 969	145 926	690 676	715 738	98 182	444 081	4 800 572
Variation prov Participation aux résultats	-739		-100 601	16 650	-179 777	-112 450	-376 917
Solde financier	2 705 230	145 926	590 075	732 388	-81 595	331 631	4 423 655
Primes cédées	-1 421 918	-1 296 986	-7 441 882	-2 656 314	-1 618 196		-14 435 296
Part des réassureurs dans les prestations payées	10 124	394 368	2 298 216	426 287	171 996		3 300 991
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non émises		35 819	512 922	286 571	-13 051		822 261
Part des réassureurs dans les charges des provisions	-169 571	-680 621	2 626 858	501 555	-105 747		2 172 474
commissions reçus des réassureurs		152 734	2 130 531	773 148	540 501		3 596 914
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 581 365	-1 394 686	126 645	-668 753	-1 024 497		-4 542 656
Résultat technique	4 248 069	76 358	318 715	161 119	744 904	861 246	6 410 411

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	31 138 976	13 188 508	25 346	44 352 830
Charges de prestations	-5 850 014	-3 708 904	-216 835	-9 775 752
Charges des provisions d'assurance vie	-6 201 239	-11 225 251	124 330	-17 302 160
Solde de souscription	19 087 724	-1 745 647	-67 159	17 274 918
Frais d'acquisitions	-9 873 585	-266 143	-122	-10 139 850
Frais d'acquisition reportés				-
Autres charges de gestion nettes	-3 014 753	-754 631	-3 773	-3 773 157
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-12 888 338	-1 020 774	-3 895	-13 913 007
Produits nets de placements	4 588 670	2 483 782	24 068	7 096 520
Charges de placements	-1 238 155	-670 196	-6 494	-1 914 845
Participation aux résultats et intérêt techniques	-246 310			-246 310
Solde financier	3 104 205		17 574	4 935 365
Primes cédées et/ou rétrocédées	-20 174 914			-20 174 914
Part des réassureurs dans les charges de prestations	3 680 033			3 680 033
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	565 587			565 587
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3 067 106			3 067 106
Commissions reçues des réassureurs	11 558 133			11 558 133
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 304 055			-1 304 055
Résultat technique vie	7 999 536	-952 835	-53 480	6 993 221

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	44 352 830
Charges de prestations	-9 775 752
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-17 302 160
Solde de souscription	17 274 918
Frais d'acquisitions	-10 139 850
Autres charges de gestion nettes	-3 773 157
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-13 913 007
Produits nets de placements	7 096 520
charges de gestion des placements	-967 473
Participation aux résultats et intérêts techniques	-1 193 682
Solde financier	4 935 365
Primes cédées et/ou rétrocédées	-20 174 914
Part des réassureurs dans les charges de prestations	3 680 033
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	565 587
Part des réassureurs dans les provisions	3 067 106
Commissions reçues des réassureurs	11 558 133
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 304 055
<u>Résultat technique</u>	6 993 221
Informations complémentaires	
Montant des rachats	1 803 614
Sinistres et capitaux échus	7 972 138
Provisions pour sinistres à la clôture	18 298 166
Provisions pour sinistres à l'ouverture	17 673 831
Provisions techniques brutes à la clôture	105 779 336
Provisions techniques brutes à l'ouverture	89 101 511

C7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	80 835 839
Primes émises	83 236 631
Variation des primes non acquises	-2 400 792
Charges de prestation	-50 820 303
Prestations et frais payés	-47 283 763
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 536 540
Variation des autres provisions techniques	
Solde de souscription	30 015 536
Frais d'acquisition	-8 280 395
Frais d'acquisition reportés	249 114
Frais d'administration	-15 454 843
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-23 486 124
Produits nets de placements	4 800 572
Participation aux résultats	-376 917
Solde financier	4 423 655
Primes cédées	-14 435 296
Part des réassureurs dans les primes acquises	822 261
Part des réassureurs dans les prestations payées	3 300 991
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	2 172 474
Commissions reçues des réassureurs	3 596 914
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-4 542 656
Résultat technique	6 410 411
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	24 243 004
Provisions pour primes non acquises ouverture	21 842 212
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	58 982 675
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	55 446 135
Provisions pour P.B. non vie à la clôture	708 836
Provisions pour P.B. non vie à l'ouverture	407 082
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

C8-TABLEAU DE VENTILATION DES PRIMES EMISES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET PAR NATURE DE RISQUE :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
NORD	113 741 754	106 403 027	7 338 727
CENTRE	6 039 040	4 987 081	1 051 959
SUD	7 808 667	5 317 350	2 491 317
Total	127 589 461	116 707 458	10 882 003
	31/12/2020	31/12/2019	Variation
DECES	31 138 976	28 345 092	2 793 884
CAPITALISATION	13 188 508	14 050 437	-861 929
VIE	25 346	24 904	442
Total VIE	44 352 830	42 420 433	1 932 397
AUTO	26 621 541	24 279 078	2 342 463
ARD	2 049 989	1 922 063	127 926
INCENDIE	8 864 893	9 127 052	-262 159
ENGINEERING	3 266 255	3 071 721	194 534
TRANSPORT	3 535 237	3 376 457	158 780
MALADIE	38 898 716	32 510 654	6 388 062
Total NON VIE	83 236 631	74 287 025	8 949 606
Total	127 589 461	116 707 458	10 882 003

C9-PARTICIPATION CROISEES :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention BH ASSURANCE /Filiales BH Bank et autres	% de détention Filiales BH Bank/ BH ASSURANCE
BH LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,73%
BH IMMO	15 000 000	61 926	100	6 192 600	41,28%	
BH EQUITY	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	5,99%
STIMEC	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
BH RECOUVREMENT	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

C10 –Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer :

Année d'inventaire	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Inventaire 2018</i>					
Règlements cumulés	13 656 943	21 448 406	27 224 011	28 106 984	21 018 943
Provisions pour sinistres	2 330 706	5 076 092	5 060 339	9 517 200	15 070 765
Total charges des sinistres	15 987 650	26 524 498	32 284 350	37 624 184	36 089 708
Primes acquises	27 667 801	37 231 971	42 505 791	49 614 741	59 711 903
% sinistres / primes acquises	58%	71%	76%	76%	60%

Année d'inventaire	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>Inventaire 2019</i>						
Règlements cumulés	13 906 149	21 697 612	27 473 217	28 356 190	21 268 149	26 235 987
Provisions pour sinistres	1 867 564	3 863 051	2 639 746	7 096 956	11 465 639	18 701 198
Total charges des sinistres	15 773 713	25 560 663	30 112 963	35 453 146	32 733 788	44 937 184
Primes acquises	27 667 801	37 231 971	42 505 791	49 614 741	59 711 903	73 674 227
% sinistres / primes acquises	57%	69%	71%	71%	55%	61%

C11-MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	6 626 006	996 715	262 716	5 417 406	39 252 343
affectation AGO du 08/04/2015			390 406		2 500 000		2 527 000	-5 417 406	-2 527 000
dividendes							-2 527 000		14 414
encaissement						14 414			-14 759
décaissement						-14 759			
Réserves pour réinvestissements								6 057 461	6 057 461
Résultat avant modification comptable									
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2015	13 300 000	1 330 000	5 109 906	6 600 000	9 126 006	996 370	262 716	6 057 461	42 782 459
affectation AGO du 10/05/2016					2 566 800		3 490 661	-3 490 661	6 057 461
Report à nouveau dividendes			-2 660 000						-3 490 661
encaissement						16 261			-2 660 000
décaissement						-15 413			16 261
Réserves pour réinvestissements								-2 566 800	-15 413
Résultat avant modification comptable								5 122 865	-2 566 800
Effets de modifications comptables									5 122 865
Solde au 31/12/2016	13 300 000	1 330 000	2 449 906	6 600 000	11 692 806	997 218	3 753 377	5 122 865	45 246 172
Report à nouveau exercice 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau exercice 2015							-3 490 661	3 490 661	
Réserves extraordinaires exercice 2013			-430 680					430 680	
Résultat reporté									-6 099 999
Affectation AGO du 27/04/2017			3 600 000		2 499 999			-2 660 000	-2 660 000
Dividendes à payer									1 083
Autres variations						1 083			
Report à nouveau exercice 2013							262 716	-262 716	
Report à nouveau exercice 2016							284 207	-284 207	
Résultat au 31/12/2017								6 146 636	6 146 636
Solde au 31 /12/2017	13 300 000	1 330 000	5 619 226	6 600 000	14 192 805	998 301	546 923	6 146 636	48 733 891
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-217 284				217 284		
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19/04/2018							-262 716	262 716	
Report à nouveau 2013							-284 207	284 207	
Report à nouveau 2016									
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-217 284	217 284	
Dividendes versés sur le Bce.2017								-2 660 000	-2 660 000
Réserve extraordinaire			2 000 000		2 000 000			-2 000 000	-2 000 000
Réserve pour réinvestissement exonéré								-2 000 000	
Réserve pour fonds social						50 000		-50 000	
Autres						7 691		0	7 691
Report à nouveau 2017							200 843	-200 843	
Résultat de la période								7 640 893	7 640 893
Solde au 31/12/2018	13 300 000	1 330 000	7 401 942	6 600 000	16 192 805	1 055 992	200 843	7 640 893	53 722 475

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2011 et 2012, lors de la répartition du résultat de l'exercice 2010, 2011 devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			1 600 000		-1 600 000				
			1 539 106		-1 539 106				
Affectation AGO du 25/04/2019							-200 843	200 843	
Report à nouveau exercice 2017								-2 000 000	
Réserves pour réinvestissements exonéré			5 000 000		2 000 000			-5 000 000	
Réserves extraordinaires						50 000		-50 000	
Fonds social						1 490			1 490
Autres							791 736	-791 736	
Report à nouveau exercice 2018								9 507 170	9 507 170
Résultat 31/12/2020									
Solde au 31/12/2019	13 300 000	1 330 000	15 541 048	6 600 000	15 053 699	1 107 482	791 736	9 507 170	63 231 135
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2013 lors de la répartition du résultat de l'exercice 2012 devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2 152 900		-2 152 900		490 000		
Affectation des des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-490 000				-490 000	490 000	
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-791 736	791 736	
Report à nouveau 2019								-4 000 000	
Réserves pour réinvestissements exonéré					4 000 000	150 000		-150 000	
Fonds social						-4778			-4778
Autres								-2 170 000	-2 170 000
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exe 2019								-490 000	-490 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-3 500 000	
Réserves extraordinaires			3 500 000				478 906	-478 906	
Report à nouveau 2019								9 662 269	9 662 269
Résultat 31/12/2020									
Solde au 31/12/2020	13 300 000	1 330 000	20 703 948	6 600 000	16 900 799	1 252 704	478 906	9 662 269	70 228 626



**SOCIETE « BH ASSURANCE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la société « BH ASSURANCE »*

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH ASSURANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 348 726 782 DT, un résultat net de l'exercice de 9 662 269 DT, un résultat technique non vie bénéficiaire de 6 410 411 DT et un résultat technique vie bénéficiaire de 6 993 221 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH ASSURANCE » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques

Question clé de l'audit

La société « BH Assurance », en tant qu'une société d'assurances, doit identifier et quantifier ses engagements actuels et futurs. La constitution de provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits constitue l'élément crucial d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité. Cette obligation est prévue à l'article 59 du code des assurances qui exige des sociétés d'assurances de constituer des provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et comme décrit dans la note 6.5 des états financiers.

Au 31 décembre 2020, les provisions techniques s'élèvent à un montant de 208 012 017 DT pour un total de bilan de 348 726 782 DT, soit 60% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des montants en jeu et de la complexité des méthodes de détermination des provisions techniques, nous avons considéré l'évaluation des provisions techniques comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie en analysant de manière spécifique le modèle d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la direction. Nos diligences comprennent :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier la pertinence des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie,

- S'assurer que les provisions techniques ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Faire appel à un actuaire inscrits sur le registre tenu par la fédération tunisienne des sociétés d'assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non vie et vie de la société « BH Assurance »,
- Examiner un échantillon des dossiers de sinistres des différentes branches d'assurances conformément à la circulaire du CGA N° 2010-258.

b. Evaluation des Placements financiers

Question clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les charges qu'elles seront amenées à payer et constituer des provisions techniques à due concurrence. Pour pouvoir faire face à ces règlements futurs, les compagnies d'assurance doivent disposer des placements d'un montant au moins égal aux provisions techniques. Le législateur a mis en place un ensemble de règles applicables aux actifs représentatifs des engagements techniques visant à sauvegarder la solvabilité des compagnies d'assurances et de protéger les assurés en leur garantissant à tout moment le paiement des prestations qui leur sont dues par l'assureur. La réglementation des placements porte principalement sur les règles de répartition et de dispersion des actifs admis en représentation des provisions techniques ainsi que sur les règles d'évaluation de ces actifs.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Au 31 décembre 2020, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 193 394 898 DT, provisionnés à concurrence de 14 291 562 DT, soit un montant net de 179 103 336 DT, représentant 51% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la société « BH Assurance » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes:

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul

des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,

- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT & CMA

Mr Tarek ZAHAF

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA



GROUPEMENT



CABINET



SOCIETE « BH ASSURANCE » RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 :

1. Personne concernée : « BH LEASING »: Administrateur :

1.1 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2020
11/03/2020	11/03/2021	2 000 000	10,80 %	365	197 386	163 115
24/03/2020	24/03/2021	500 000	10,80 %	365	49 347	39 128
21/03/2020	21/03/2021	1 000 000	10,80 %	365	98 693	79 020
TOTAL		3 500 000				281 263

2. Personne concernée: la « BH BANK »: Administrateur :

2.1 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2020
06/01/2020	16/01/2020	1 000 000	9,050	10	2508	2 508
06/01/2020	16/01/2020	1 500 000	9,060	10	3766	3 766
10/01/2020	20/01/2020	3 500 000	9,050	10	8777	8 777
16/01/2020	26/01/2020	1 500 000	9,061	10	3766	3 766
16/01/2020	05/02/2020	1 500 000	9,060	20	7512	7 512
20/01/2020	30/01/2020	3 500 000	9,060	20	8786	8 786
20/01/2020	09/02/2020	2 500 000	9,060	10	12520	12 520
26/01/2020	05/02/2020	500 000	9,060	20	1255	1 255
28/01/2020	07/02/2020	2 000 000	9,060	10	5021	5 021
30/01/2020	09/02/2020	2 000 000	9,060	10	5021	5 021
05/02/2020	25/02/2020	1 500 000	9,060	10	7512	7 512
07/02/2020	27/02/2020	2 000 000	9,060	10	10016	10 016
09/02/2020	29/02/2020	2 500 000	9,060	10	12520	12 520
09/02/2020	19/02/2020	1 000 000	9,060	10	2510	2 510
19/02/2020	10/03/2020	1 000 000	9,060	10	5008	5 008
29/02/2020	10/03/2020	2 500 000	9,060	10	6276	6 276
02/03/2020	22/03/2020	1 500 000	9,090	10	7537	7 537
10/03/2020	20/03/2020	2 500 000	9,090	10	6297	6 297
10/03/2020	20/03/2020	1 500 000	9,090	10	3778	3 778
17/03/2020	27/03/2020	1 000 000	9,090	10	2519	2 519
27/03/2020	16/04/2020	500 000	9,090	10	2512	2 512
16/04/2020	26/04/2020	500 000	8,600	10	1192	1 192
21/04/2020	01/05/2020	500 000	8,600	10	1192	1 192
23/04/2020	13/05/2020	2 500 000	8,600	10	11888	11 888
26/04/2020	16/05/2020	500 000	8,600	10	2378	2 378
27/04/2020	17/05/2020	500 000	8,600	10	2378	2 378
01/05/2020	11/05/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
04/05/2020	24/05/2020	500 000	7,550	10	2088	2 088

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2020
08/05/2020	28/05/2020	2 500 000	7,550	20	10442	10 442
11/05/2020	21/05/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
13/05/2020	23/05/2020	2 000 000	7,550	10	4186	4 186
16/05/2020	26/05/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
17/05/2020	27/05/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
24/05/2020	03/06/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
26/05/2020	05/06/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
27/05/2020	16/06/2020	1 500 000	7,550	10	6265	6 265
28/05/2020	17/06/2020	2 500 000	7,550	10	10442	10 442
01/06/2020	11/06/2020	1 500 000	7,550	10	3139	3 139
05/06/2020	15/06/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
11/06/2020	01/07/2020	2 000 000	7,550	10	7938	7 938
15/06/2020	25/06/2020	1 000 000	7,550	20	2093	2 093
16/06/2020	26/06/2020	1 500 000	7,550	10	3139	3 139
17/06/2020	27/06/2020	2 500 000	7,550	10	5232	5 232
25/06/2020	15/07/2020	2 000 000	7,550	10	8354	8 354
27/06/2020	07/07/2020	2 500 000	7,550	20	5232	5 232
01/07/2020	11/07/2020	1 500 000	7,550	10	3139	3 139
07/07/2020	17/07/2020	2 500 000	7,550	10	5232	5 232
09/07/2020	19/07/2020	1 000 000	7,550	10	2093	2 093
11/07/2020	21/07/2020	1 500 000	7,550	10	3139	3 139
14/07/2020	03/08/2020	1 500 000	7,550	20	6265	6 265
15/07/2020	04/08/2020	2 000 000	7,550	10	8354	8 354
17/07/2020	27/07/2020	2 500 000	7,550	10	5232	5 232
21/07/2020	10/08/2020	1 500 000	7,550	10	6265	6 265
	TOTAL	81 000 000			260 036	260 036

2.2 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble des comptes à terme avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2020
06/01/2020	25/01/2021	3 000 000	TMM+ 4%	385	326 005
16/01/2020	25/01/2021	8 500 000	TMM+ 4%	375	896 179
06/04/2020	06/04/2021	1 500 000	TMM+ 3,5%	365	113 345
04/05/2020	10/05/2021	9 000 000	TMM+ 3%	371	575 731
	TOTAL	22 000 000			1 911 260

2.3 « BH ASSURANCE » a conclu avec « BH BANK » deux conventions comptes courants rémunérés pour des montants successifs 22 000 000 DT et 8 000 000 DT .

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 6 682 DT.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BH BANK»: Administrateur :

- 1.1 La « BH BANK », a souscrit au cours de l'exercice 2020, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	10 136 572
Automobile	151 936
Engineering	24 804
Assurances risques divers	360 614
Assurance vie IDR	2 174 512
Assurances Incendie	192 013

1.2 La « BH BANK » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat d'assurance capitalisation, ayant pour objet la couverture des prestations prises en charge par la banque dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fond géré au profit de la BH BANK .

En 2020, « BH ASSURANCE » percevra une prime annuelle hors taxes de 4 000 000 DT.

1.3 La société « BH ASSURANCE » loue à la « BH BANK » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Juillet 2005.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2020 s'élève à 411 695 DT HT.

1.4 La « BH BANK » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble BH ASSURANCE à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2020 s'élève à 47 398 DT HT.

1.5 La commission au profit de la « BH BANK » relative au contrat DHAMEN fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 8 157 514 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.6 Les commissions au profit de la « BH BANK », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2020 à 15 127 DT.

1.7 La participation bénéficiaire au profit de la « BH BANK » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2020 à 49 430 DT.

1.8 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 31/12/2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM +0.8 %.

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 224 458 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 620 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal TMM +1.8 %.

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 10 305 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 6.8 %.

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 7 069 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 29/05/2015 à un emprunt obligataire BH Subordonné 2015-1 de 6 600 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 238 142 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 28/02/2017 à un emprunt obligataire subordonné BH/2017 de 3 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 218 918 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné BH2018-1 de 3 000 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Le montant des produits constatés en 2019 s'élève à 272 371 DT.

/

1.9 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble des certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	NOMBRE DE JOURS	INTERET 2020
24/12/2019	03/01/2020	1 500 000	9,05	10,00	751
31/12/2019	10/01/2020	1 000 000	9,05	10,00	2 256
31/12/2019	10/01/2020	2 000 000	9,05	10,00	4 513
Total					7 520

1.10 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble des comptes à terme avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2020
01/01/2019	06/01/2020	1 500 000	TMM+ 3,5%	370	2 324
11/01/2019	16/01/2020	8 500 000	TMM+ 4%	370	41 254
29/04/2019	04/05/2020	9 000 000	TMM+ 2%	371	296 430
09/09/2019	14/09/2020	4 000 000	TMM+ 3,5%	371	302 129
05/12/2019	22/12/2020	2 000 000	TMM+ 4%	383	215 022
05/12/2019	22/12/2020	2 000 000	TMM+ 4%	383	215 022

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2020
07/12/2019	22/12/2020	1 000 000	TMM+ 4%	381	107 511
09/12/2019	22/12/2020	1 000 000	TMM+ 4%	379	107 511
10/12/2019	22/12/2020	3 000 000	TMM+ 4%	378	322 533
12/12/2019	22/12/2020	2 000 000	TMM+ 4%	376	215 022
17/12/2019	22/12/2020	5 000 000	TMM+ 4%	371	537 555
18/12/2019	22/12/2020	1 000 000	TMM+ 4%	370	107 511
TOTAL		40 000 000			2 469 824

2. Personne concernée: « BH LEASING »: Administrateur :

2.1 La société «BH LEASING », a souscrit au cours de l'exercice 2020 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	300 191
Automobile	12 456
Engineering	2 302
Incendie	5 536
Risques divers	8 628

2.2 La société « BH LEASING » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat collectif d'assurance sur la vie « RETRAITE HORIZON+ » à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.

- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « BH ASSURANCE » percevra une prime annuelle hors taxes de 58 567 DT.

2.3 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2020
12/03/2019	11/03/2020	2 000 000	10,70%	365	195 737	34 513
25/03/2019	24/03/2020	500 000	10,70%	365	48 934	10 267
22/10/2019	21/03/2020	1 000 000	10,70%	365	97 869	19 776
TOTAL		3 500 000				64 556

2.4 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 18/02/2013 à un emprunt obligataire de 1 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 6.5%.

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 1 710 DT.

2-5 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné ML 2018-1 de 2 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal TMM+2,30 %.

Le montant des produits financiers constatés en 2020 s'élève à 124 569 DT.

2.6 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04/01/2010 la société « BH LEASING » a pris en location auprès de société « BH ASSURANCE » un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 327 250 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} février 2020.

3. Personne concernée : la « BH EQUITY »: Administrateur :

3.1 La société « BH EQUITY » a souscrit au cours de l'exercice 2020 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	96 352
Automobile	7 500
Assurances incendie et risques divers	2 445
Assurances vie	32 385

3.2 La société « BH ASSURANCE » a conclu avec la société « BH EQUITY » quatorze conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 18 615 876 DT.

La société « BH EQUITY » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 0.5 % hors taxes sur ces fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles. Les commissions facturées par la société « BH EQUITY » au titre de l'exercice 2020, totalisent un montant de 99 427 HT.

4. Personne concernée: la « BH-INVEST »: Administrateur :

4.1 La société « BH INVEST », a souscrit au cours de l'exercice 2020, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	53 728
Automobile	5 609
Assurances engineering	215

4.2 La société « BH ASSURANCE » a conclu avec la société « BH-INVEST » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « BH ASSURANCE ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « BH ASSURANCE »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.

- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « BH ASSURANCE ».

Au terme de cette convention la BH INVEST percevra une rétribution de 12 000 DT HT par an en contrepartie des services fournis.

4.3 En vertu d'un contrat de location conclu en date 15/04/2015, la société BH-INVEST a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE » un local à usage administratif. Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 114 287 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 15 avril 2020.

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs :

Les obligations et engagements de la société « BH ASSURANCE » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1. La rémunération du Directeur Général est fixée suivant le Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 20/05/2014. Cette rémunération englobe :

- a- Rémunération annuelle:
 - Rémunération annuelle nette (salaires et primes) de **76 421 DT**
 - Une retenue sur l'impôt sur le revenu, une contribution sociale et une contribution exceptionnelle (Covid -19) de **29 754 DT**
 - charges sociales patronales de **15 584 DT**

b- Prime d'intéressement nette au titre de l'année 2019 et servie en 2020 :

- Prime d'intéressement nette de **57 500 DT**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu et une contribution sociale de **32 344 DT**.

c- Les avantages en nature comportent 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction.

C2. Les rémunérations et les primes attribuées aux membres du conseil d'administration, des comités (comité d'audit, comité de risque et comité de rémunération et de recrutement) s'élèvent au 31 décembre 2020 à **90 000 DT**.

C3. Une indemnité mensuelle servie au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011 s'élève **300 DT** net par mois à partir de juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 Mars 2021

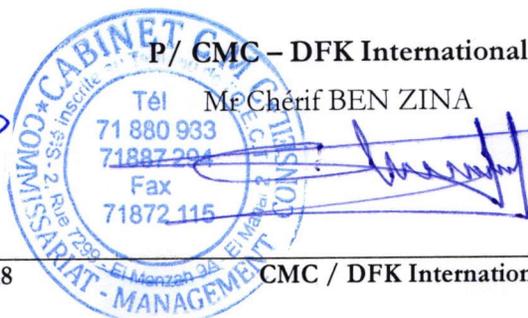
Les Commissaires aux Comptes

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT & CMA

Mr Tarek ZAHAF

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA



FCP CEA BANQUE DE TUNISIE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2020

I. Rapport sur l'audit des états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP CEA BANQUE DE TUNISIE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « FCP CEA BANQUE DE TUNISIE » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

1. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

2. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

3. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 4 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	2 689 736,196	1 920 962,054
Actions et droits rattachés		2 208 950,434	1 737 286,677
Obligations et valeurs assimilées		480 785,762	183 675,377
Placements monétaires et disponibilités		42 858,725	91 183,958
Disponibilités		42 858,725	91 183,958
TOTAL ACTIF		2 732 594,921	2 012 146,012
PASSIF			
Autres créditeurs divers	5	5 836,369	2 995,491
TOTAL PASSIF		5 836,369	2 995,491
ACTIF NET			
Capital	6	2 666 022,316	1 980 515,679
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		7,529	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		60 728,707	28 634,842
ACTIF NET		2 726 758,552	2 009 150,521
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 732 594,921	2 012 146,012

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	7	83 084,450	35 228,670
Dividendes		64 037,010	32 065,880
Revenus des obligations et valeurs assimilées		19 047,440	3 162,790
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		83 084,450	35 228,670
Charges de gestion des placements	8	(19 366,088)	(10 818,624)
REVENU NET DES PLACEMENTS		63 718,362	24 410,046
Autres charges	9	(5 090,751)	(3 762,456)
RESULTAT D'EXPLOITATION		58 627,611	20 647,590
Régularisation du résultat d'exploitation		2 101,096	7 987,252
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		60 728,707	28 634,842
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 101,096)	(7 987,252)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		30 971,442	(5 439,328)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		10 407,812	3 808,670
Frais de négociation de titres		(2 528,380)	(8 039,336)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		97 478,485	10 977,596

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	97 478,485	10 977,596
Résultat d'exploitation	58 627,611	20 647,590
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	30 971,442	(5 439,328)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	10 407,812	3 808,670
Frais de négociation de titres	(2 528,380)	(8 039,336)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(34 045,297)	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	654 174,843	1 898 172,925
Souscriptions		
- Capital	659 833,421	1 901 910,000
- Régularisation des sommes non distribuables	(7 759,674)	(11 724,327)
- Régularisation des sommes distribuables	2 101,096	7 987,252
Rachats		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	717 608,031	1 909 150,521
ACTIF NET		
En début de l'exercice	2 009 150,521	100 000,000
En fin de l'exercice	2 726 758,552	2 009 150,521
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	200 191	10 000
En fin de l'exercice	266 888	200 191
VALEUR LIQUIDATIVE	10,217	10,036
TAUX DE RENDEMENT	3,23%	0,36%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en actions « CEA », régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 6 Novembre 2017, n° 59/2017.

Le capital initial du fonds s'élève à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est un fonds commun de placement de distribution. Le dépositaire de ce fonds est la Banque de Tunisie. Son gestionnaire est la Société de Bourse de Tunisie.

Le fonds a été constitué le 6 novembre 2018, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 11 février 2019.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Exceptionnellement le premier exercice du fonds s'étend du 11 février 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la côte, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions admises à la côte

Les placements en actions admises à la côte sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2020 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en Obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésors assimilables.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Au 31/12/2020, les bons du trésor assimilables (BTA) détenus par le FCP CEA BANQUE DE TUNISIE sont valorisés à la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines). Bien que les lignes BTA 6% juin 2023 et BTA 6,6% mars 2027 soient émises avant le 31/12/2017, elles n'ont pas été valorisés au coût amorti tel que recommandé dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29/08/2017 à l'initiative du ministre des finances en présence des différentes parties prenantes.

3.4-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 2 689 736,196 DT et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2020	% Actif Net
Actions & droits rattachés		2 186 705,842	2 208 950,434	81,01%
Actions		2 186 705,842	2 208 950,434	81,01%
Actions SFBT	13 800	218 137,854	262 338,000	9,62%
Actions SPDIT SICAF	13 400	116 554,430	99 347,600	3,64%
Actions ATTIJARI BANK	300	10 670,000	8 332,800	0,31%
Actions BIAT	1 896	199 520,670	177 640,032	6,51%
Actions BANQUE DE TUNISIE	26 000	195 659,000	175 760,000	6,45%
Actions AIR LIQUIDE	690	52 839,310	53 706,150	1,97%
Actions PLACEMENT DE TUNISIE SICAF	3 846	167 888,800	180 685,080	6,63%
Actions ASTREE	3 880	155 402,760	230 860,000	8,47%
Actions AMEN BANK	1 400	35 355,419	29 912,400	1,10%
Actions UIB	5 600	120 629,130	95 597,600	3,51%
Actions PGH	1 500	18 758,000	15 553,500	0,57%
Actions MAGASIN GENERAL	750	25 878,660	14 542,500	0,53%
Actions SOTUVER	11 767	83 015,792	82 204,262	3,01%
Actions SOTRAPIL	6 700	91 725,780	79 884,100	2,93%
Actions ADWYA	4 000	13 586,000	17 708,000	0,65%
Actions TPR	26 000	119 696,500	108 212,000	3,97%
Actions TELNET HOLDING	2 600	23 902,200	21 819,200	0,80%
Actions ONE TECH HOLDING	9 400	140 060,390	112 865,800	4,14%
Actions EURO-CYCLES	1 214	19 577,040	31 187,660	1,14%
Actions SAH LILAS	16 000	180 476,370	196 464,000	7,21%
Actions MPBS	6 400	29 571,420	25 299,200	0,93%
Actions SOTIPAPIER	6 400	36 203,180	29 395,200	1,08%
Actions DELICE HOLDING	8 000	90 091,809	118 776,000	4,36%
Actions UNIMED	2 700	26 030,000	26 233,200	0,96%
Actions SOTUVER NG	2 233	15 475,328	14 626,150	0,54%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		461 829,400	480 785,762	17,63%
BTA 6,5% JUIN 2025	200	172 000,000	190 377,455	6,98%
BTA 6% JUIN 2023	200	193 895,200	197 290,756	7,24%
BTA 6.6% MARS 2027	100	95 934,200	93 117,551	3,41%
TOTAL GENERAL		2 648 535,242	2 689 736,196	98,64%
Pourcentage par rapport au total des actifs				98,43%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après:

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2019</u>	1 919 961,880	6 439,502	(5 439,328)	1 920 962,054	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	497 273,060			497 273,060	
BTA	289 829,400			289 829,400	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	(58 529,098)			(58 529,098)	10 407,812
<u>Variation des plus ou moins value latentes</u>					
			30 971,442	30 971,442	
<u>Variation des intérêts courus sur BTA</u>					
		9 229,338		9 229,338	
<u>Soldes au 31 décembre 2020</u>	2 648 535,242	15 668,840	25 532,114	2 689 736,196	10 407,812

Note 5 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 décembre 2020 un montant de 5 836,369 DT et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance CMF	227,107	164,060
Etat, retenue à la source	796,512	571,531
Commissaire aux comptes	4 812,750	2 259,900
TOTAL	5 836,369	2 995,491

Note 6 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	1 980 515,679
Nombre de titres	200 191
Nombre de porteurs de parts	147

Souscriptions réalisées

Montant	659 833,421
Nombre de titres émis	66 697
Nombre de porteurs de parts nouveaux	24

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre de porteurs de parts sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	30 971,442
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	10 407,812
Frais de négociation de titres	(2 528,380)
Régularisation des sommes non distribuables	(13 177,658)

Capital au 31-12-2020

Montant	2 666 022,316
Nombre de parts	266 888
Nombre de porteurs de parts	171

Note 7 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 83 084,450 DT, et se détaillent comme suit :

	Année 2020	Année 2019
<u>Dividendes</u>		
- des actions	64 037,010	32 065,880
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	19 047,440	3 162,790
TOTAL	83 084,450	35 228,670

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2020 à 19 366,088 DT et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Commission de gestion	14 524,566	8 113,968
Rémunération du dépositaire	4 841,522	2 704,656
TOTAL	<u>19 366,088</u>	<u>10 818,624</u>

Note 9 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 5 090,751 DT et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance CMF	2 416,116	1 357,556
Honoraires commissaire aux comptes	2 552,850	2 259,900
Impôts et taxes	120,000	145,000
Autres charges	1,785	-
TOTAL	<u>5 090,751</u>	<u>3 762,456</u>

Note 10: Autres informations

10.1. Données par parts et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Revenus des placements	0,311	0,176
Charges de gestion des placements	(0,073)	(0,054)
Revenus nets des placements	<u>0,239</u>	<u>0,122</u>
Autres charges	(0,019)	(0,019)
Résultat d'exploitation (1)	<u>0,220</u>	<u>0,103</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,008	0,040
Sommes distribuables de l'exercice	<u>0,228</u>	<u>0,143</u>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,116	(0,027)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,039	0,019
Frais de négociation de titres	(0,009)	(0,040)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	<u>0,146</u>	<u>(0,048)</u>

Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,365	0,055
Résultat non distribuable de l'exercice	0,146	(0,048)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,049)	(0,059)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,096	(0,107)
Distribution de dividendes	0,143	0,000
Valeur liquidative	10,217	10,036
 Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,82%	1,03%
Autres charges / actif net moyen	0,21%	0,36%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,48%	1,96%
Actif net moyen	2 367 954,537	1 054 575,261

10.2 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,2% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.